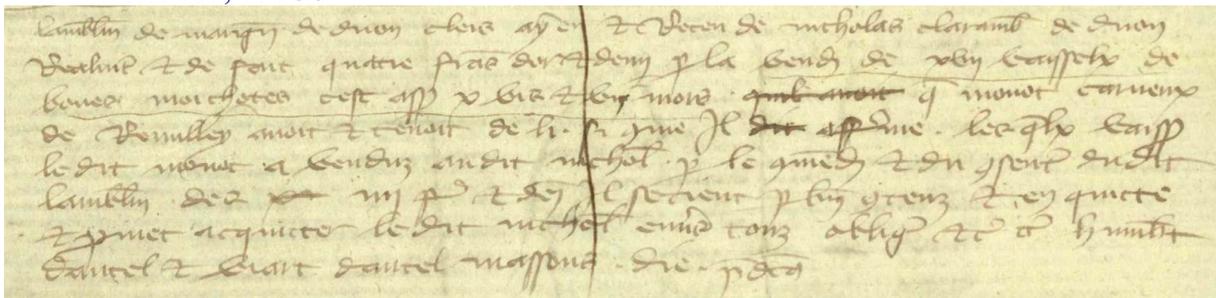


Vaisseaulx de Moichotes ou Ruche d'Abeilles en 1380

En lisant les petits résumés des faits marquants de chacun des 169 Protocoles et Minutes des Notaires et Tabellionnages de Dijon (1310-1475), et dont les numérisations sont en ligne sur les AD 21 que je remercie bien ici. Parmi des milliers d'actes, j'ai découvert des actes intéressants qui concernent les « Vaisseaulx de Moichotes » et j'ai fini par les retrouver en lisant les registres indiqués.

B 11273 : Registrum Guidonis Johannis de Fontanis, tabellionis curie Lingonensis, à Dijon. (1380-1383)

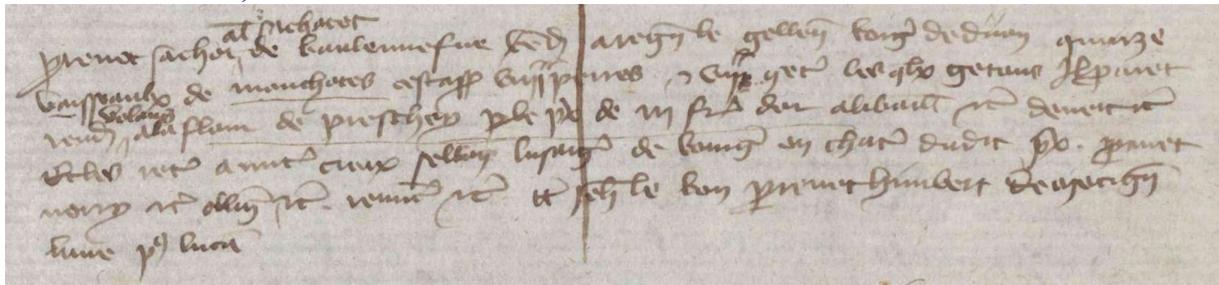
verso de folio 11, vue 36



Lambelin de Marigney de Dijon cleric ay di et receu de Nicholas Clarambeuf de Dijon realment et de fait **quatre frans d'or et demy** pour la vende de **xvii vaissolx de bones moichotes** / cest assavoir **x vis et vii mors** xxxxxxxx que Monot Caruent de Remilley avoit et tenoit de lui fe comme / il xxx affirme que lesquelx vaissolx le dit Monot a venduz au dit Nicholas par le commedit et du consentement dudit Lambelin des xxxx **iiii frans et demy** / il seront par luy conceuz tien quicte et promet acquité le dit Nicholas touz oblige a ce dessus / Humbert Daucel et Vrant Daucel massons tesmoins presens ici // (1380)

B 11302 : Registrum protocolorum Aubertini de Sauxurettes, coadjutoris notarii Divionensis, assisté de Guillaume de Brazey. (1386-1389)

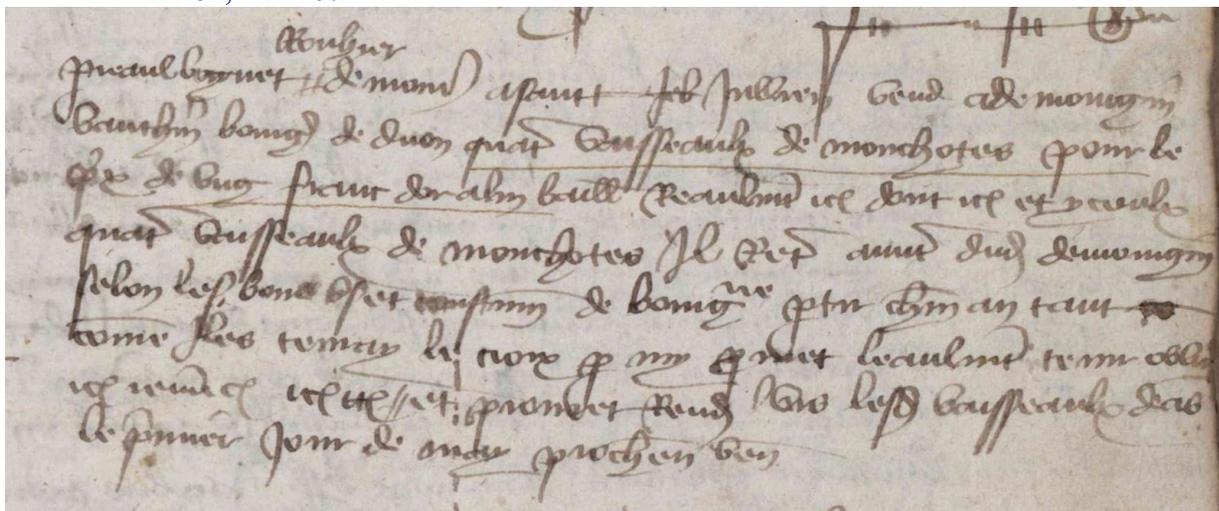
verso du folio 199, vue 404



Perrenot Sachot alias Sachotot de Bauleunesve vend a Regnier le Gellen.. bourgeois de Dijon **quinze vaisseaulx de mouchotes** / cest assavoir v...peires / lesquelx getans / il promet vendre volant a la fleur de pieschey **pour le prix de iii frans d'or** a lui baillé / ne dem... re... ces a..... sellon la seigneurie de Bourgongne en charge dudit sox ? promet n.... icy oblige icy renonce icy a toutes choses // Jehan le Bon Perrenot Humbert de..... pour ce enquis /// (octobre 1488)

B 11298 : Registrum Aubertini de Sauxurettes, tabellionis coadjutoris que Andree de Faanay notarii Divionensis, assisté de Pierre Morisot et Jean Lebon, clerics.(1399-1400)

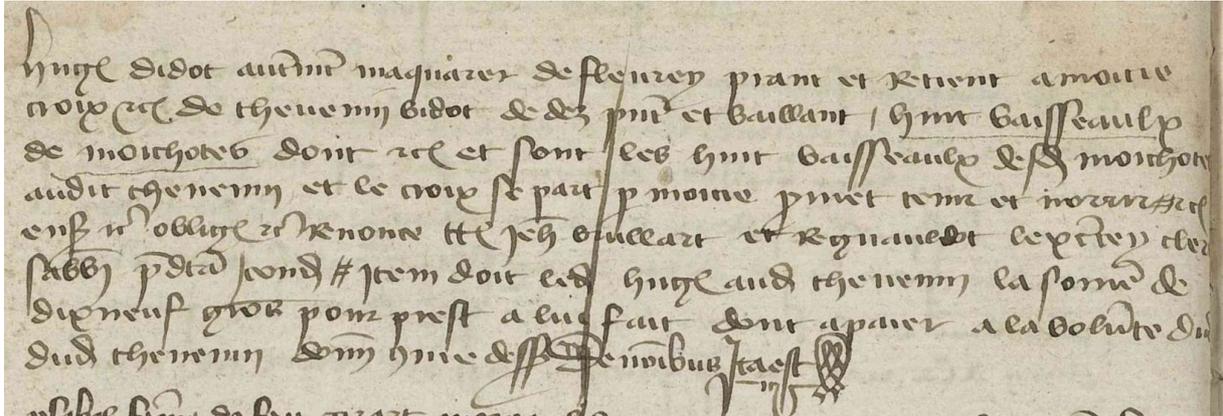
verso du folio 82, vue 167



Perreaul Boynet rouhier demeurant a Saint Jullien vend a Demongin Bauch.... bourgeois de Dijon/ **quatre vaisseaulx de mouchotes pour le prix de ung franc d'or** a lui baillé realment ... dont .. et yceulx quatre vaisseaulx de mouchotes il retient dudit Demongin selon ledit bon .. et coustume de Bourgongne portant chacun an tant comme par my promet loiaulment tenu / oblige icy renonce icy a toutes choses / et promet rendre tous lesdiz vaisseaulx des le premier jour de may prochain venant // (mars 1399)

B 11360 : Registre de Jean du Bois, de Verrière-sous-Glaine, tabellion la cour de Langres à Dijon, assisté de Michel Des Noms, Regnaut Lexarté et Jean Brulan, ses clerks et coadjuteurs (1407-1410)

verso folio 15, vue 40



Huge Didot autrement Maquaret de Fleurey prant et retient a Mou..

Noix ... de Thevenin Bidot de dez present et baillant/ **huit vaisseaulx**

de mouchotes dont tel et sont les huit vaisseaulx desdites mouchotes

audiz Thevenin et le Noix se partarge par moitié promet tenir et norrir * ..

enf icy oblige icy renonce toutes choses / Jehan Brullart et Regnault Lexardey clerc

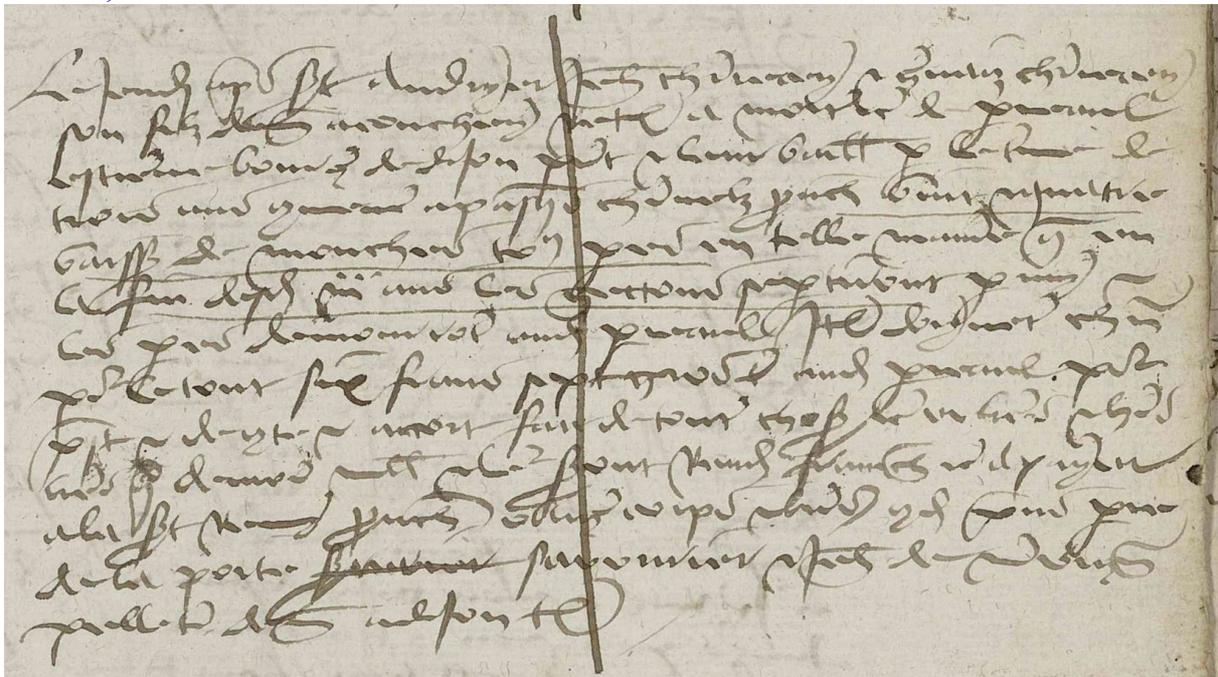
tabellion presents /// * Item doit ledit Huce audit Thevenin **la somme de**

dix neuf gros pour prest a lui fait dont a paier a la volonte dite

dudit Thevenin denomme comme dessusdit / decembre /// (1407)

B 11381 : Protocole de Hugues Fèvre, de Mirebeau, cleric, coadjuteur du tabellion de Dijon (1439-1444)

folio 45, vue 99



Le jedy apres St Andrey et
son filz demourant a Coucheney Monsieur de Perreaul
Es.... bourgeois de Dijon present et leur baille pour le temps de
trois ans commenceant a **vintz et quatre**
vaisseaulx de mouchotes en telle mo..... que en
la fin desdiz iii ans
les parties audit Perreault / Item **devront chacun**
pour le tout six frans sept gros audit Perreault / par
present et d..... avoit fait de toute choses
.....
a la seurté (3 décembre 1439)

Nous sommes donc en présence de 5 actes qui évoquent les « **Vaisseaulx de Mouchotes** » sur la période de 1380 à 1439.

C'est pour moi les plus vieux textes que j'ai rencontrés au sujet des ruches et des abeilles.

Sur la même époque j'ai pas mal travaillé sur les actes concernant la vigne et le vin des Abbayes de la Bussière et de Maizières grâce aux numérisations d'Alix Noga, j'ai souvent relevé l'expression « de vin vermeil moustal bon cru loyal et marchand envaissellé en **vaisseaulx** neufs ... » lors des différents baux.

Les vigneronns devaient selon les contrats livrer une partie de leurs récoltes au Seigneur en Vaisseaulx neufs ou parfois c'était le seigneur qui fournissait ses vaisseaulx, qui étaient des tonneaux, et je pense que dans le cas présent il faut voir une analogie avec les ruches en forme de petits tonneaux ici nommées « **Vaissolx, vaisseaulx** ».

Si l'on consulte le dictionnaire Godefroy, on retrouve les vaisseaulx de Mouchotes si particuliers à la Côte-D'Or.

MOUCHOTE, - *otte, moi.*, s. f., petite mouche, abeille :

.X. vaisseaux de *moichotes*. (1398, *Invent. de meubles de la mairie de Dijon*, Arch. Côte-d'Or.)

.XII. vaisseaux d'ays alias *moichotes*. (1444, *Inform. par Hug. Belverne*, f° 95 v°, Arch. C.-d'Or.)

Ung vaisseau de *moichotes*. (*Ib.*, f° 117.)

Des *mouchottes* portant miel et cire. (1495, *Traité*, Moreau, 874, f° 197 v°, Richel.)

— Essaim d'abeilles :

Quiconques trouve *mouchotte* en la ville et finaige de Chastillon et il la reçoit en son vaisseau et porte a justice... (1371, *Coutum. de Châtillon*, LXVII, Arch. Côte-d'Or, B 989 ter.)

S'il avenoit que la *mouchote* lui feust demandee. (*Ib.*)

Franche-Comté, et Lorr., Marainville, *mouchotte* ; Uriménil, *mouhhoutte*, abeille.